

COMMUNE DE PONT-À-CELLES

-

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
PROJETS DE PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LES RIVIÈRES
PAR UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET SECTORISÉE (PARIS) 2022-2027

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

-

ENQUÊTE PUBLIQUE

-

Le Collège communal informe la population que les projets de Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027, élaborés par les gestionnaires de cours d'eau conformément aux articles D.33/3 à D.33/6 du Code de l'Eau, sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

| Date d'affichage de l'avis | Date d'ouverture de l'enquête | Lieu, date et heure de clôture de l'enquête | Personne de contact |
|------------------------------|-------------------------------|---|---|
| vendredi 9 septembre 2022 | jeudi 15 septembre 2022 | Service Cadre de vie lundi 31 octobre 2022 à 10h | Service Cadre de vie (Environnement) environnement@pontacelles.be |

Le dossier dématérialisé peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête à l'Administration communale – service Cadre de vie, place communale n°22 à 6230 PONT-A-CELLES, chaque jour ouvrable pendant les heures de service. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h00. Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.62/63 ou via environnement@pontacelles.be

Le dossier est également consultable sur le site internet : <http://enquetepublique-paris.wallonie.be>

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.62/63 ou via environnement@pontacelles.be.


Tout intéressé peut formuler ses observations écrites via un formulaire en ligne, par mail ou par courrier :

| Projets de Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027 |
|--|
| <p><u>En ligne</u> : via le formulaire prévu à cet effet sur le site http://enquetepublique-paris.wallonie.be <u>Ou par mail</u> : enquetepublique.paris@spw.wallonie.be <u>ou par courrier</u> : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE Département du Développement, de la Ruralité et des Cours d'eau et du Bien-être animal Direction des Cours d'eau non navigables Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES</p> |

Pont-à-Celles, le 2 septembre 2022.

Le Directeur général,

Gilles CUSTERS



Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Pascal TAVIER



A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.